31/12/2021

Fonds de droit français

GROUPAMA EURO EQUITIES

RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 4

3. Rapport de gestion 5

4. Informations réglementaires 10

5. Certification du commissaire aux comptes 18

6. Comptes de l'exercice 23

7. Annexe(s) 45

Caractéristiques de l'OPC (suite) 46

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA EURO EQUITIES
Part M, C - Code ISIN : FR0012098531
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance comparable à celle de son indicateur de référence, le MSCI Euro clôture (dividendes nets réinvestis) nette de frais de gestion, sous contrainte de *tracking error* (TE) maximal de 3% sur la durée de placement recommandée.
Cet OPC est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : MSCI Euro clôture (dividendes nets réinvestis)

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant utilisera la combinaison de trois approches :

- Une sélection de valeurs basée sur les fondamentaux des sociétés, la sélection des titres en portefeuille est particulièrement axée sur la stratégie et la gouvernance des sociétés,
- Une capacité à identifier les tendances de marchés grâce à une approche multi classe d'actifs et une équipe de recherche interne,
- Un suivi précis des risques via une série d'indicateurs, afin que le portefeuille soit en permanence sous un risque modéré par rapport à une TE.

L'OPCVM sera exposé au minimum à hauteur de 60% de son actif net aux marchés actions de la zone euro.
Au moins 75% de l'actif net sera investi dans des actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen.
La sélection des titres est particulièrement axée sur la stratégie et la gouvernance des sociétés.
Des titres de créances et des instruments du marché monétaire pourront être utilisés dans une limite de 25% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPC monétaires.
De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Autres informations: L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition aux risques actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

15 février 2021

- Mise à jour des performances 2020 ;
- Mise à jour des frais courants présents dans le DICI suite à la clôture de l'exercice fin décembre 2020.

10 mars 2021

Fonds catégorisation « article 6 » ;
Mise à jour règlementaire Disclosures ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088).

31 décembre 2021

- Intégration des critères ESG dans la stratégie d'investissement, en conformité avec les exigences AMF (catégorie 2), SFDR (article 8) et taxonomie.

3. RAPPORT DE GESTION

JANVIER 21

Le mois de janvier a débuté l'année avec une forte hausse dès la première semaine (+3%), mais cet élan a été interrompu par la menace des différents variants qui a contraint de nombreux pays à se reconfiner. Les craintes au niveau macro-économique ont donc ressurgi, puis se sont concrétisées en Europe comme en témoigne la détérioration des indicateurs de bonnes surprises. Sur les US et en Chine, les données indiquent une certaine stabilité. Dans ce contexte, la proposition par Biden du plan de relance de USD1.9bn et les propos rassurants de Powell sur le tapering n'auront pas suffi pour permettre au marché de se redresser. A cela, s'est ajoutée une perturbation historique au cours de la dernière semaine, liée à l'intervention massive des particuliers sur les marchés des options et sur les actions, en privilégiant les titres les plus vendus à découvert. Cette stratégie a pris de court les hedges funds qui ont dû réduire massivement leurs shorts, encaissant par la même des pertes significatives. Finalement, les principaux indices terminent le mois en recul (S&P 500 : - 1%, MSCI Euro : - 1,6%, CAC 40 : - 2,7%). D'un point de vue sectoriel, les télécommunications, la technologie et les matières premières s'adjugent respectivement +3,3%, +3,2% et +2,4%. Au contraire des secteurs des assurances, des transports et loisirs et du HPC qui abandonnent respectivement -5,1%, -4% et -3,5%.

FEVRIER 21

Performance positive du MSCI Euro / Europe (+4,06% / +2,4%) au cours du mois de février. Les marchés financiers sont partagés entre le succès des campagnes de vaccination et les craintes liées à la hausse des taux longs, en particulier aux Etats-Unis. L'espoir de la reprise économique engendre une accélération de l'inflation et incite les banques centrales à adopter une politique moins accommodante. Sur le front économique, les chiffres sont plutôt rassurants, le PIB de la zone euro au T4 est ressorti à -0.7% vs un consensus à -0.9% et le PMI manufacturier préliminaire de février ressort à 57.7 contre 54.8 précédemment. Après 5 mois passés en territoire négatif, l'inflation dans la zone euro est redevenue positive en janvier, à +0.9% en rythme annuel. Parmi les éléments flagrants, le rendement du 10 ans américain a progressé de +34bps à 1,40% sur le mois avec les craintes de retour d'inflation aux Etats-Unis. Le rallye des matières premières, entamé début novembre, a continué sa course, avec l'acier qui a progressé de +12,6% en février, le cuivre +10,5% et le Brent +18,3% pour atteindre 66.13$. La saison des publications des résultats annuels bat son plein. Les sociétés européennes ont publié des bénéfices supérieurs aux attentes du consensus dans quasiment la majorité des cas et dans près de 2/3 des cas pour les entreprises du S&P 500. Tous les regards sont tournés vers les guidances 2021 émises par les entreprises pour évaluer la vigueur de la reprise. La franche accélération du 10 ans US a inquiété les investisseurs, justifiant des prises de bénéfices sur les titres à duration longue. La thématique inflationniste est devenue prépondérante, alimentant la poursuite de la rotation sectorielle au profit des valeurs dites « value ». Le mois de février a été marqué par la vigueur de la rotation sectorielle : Loisirs&Tourisme+15,6%, Banques +15,5%, Matériaux de Base +12,1%. A l'inverse les secteurs à longue duration ont été directement impactés par la hausse des taux longs : HPC -6,9%, Utilities -6%, Agroalimentaire Boissons -3,4%.

MARS 21

Le mois de mars a connu une forte hausse de l'indice MSCI EURO (+5.6%), profitant de rebonds successifs de faibles ampleurs. Une fois de plus, les investisseurs se sont focalisés sur les chiffres économiques et ont suivi avec attention les propos des banquiers centraux. L'économie européenne a profité d'une bonne dynamique dans le manufacturier et d'une résistance plus soutenue que prévu dans les services, en dépit des mesures de restrictions renouvelées. La BCE a su calmer les craintes du marché en maintenant sa politique monétaire actuelle mais en s'engageant sur un rythme plus rapide d'achats de dettes de manière à favoriser une baisse des taux longs. Au niveau des secteurs, la rotation a été moins marquée que les mois précédents : les secteurs cycliques restent aux premières places (Matériaux de construction +10.10%, Consommation discrétionnaire +9.55%), mais 2 des 5 meilleures performances reviennent à des secteurs défensifs (Télécommunication +9.06%, Consommation de base +7.8%). En bas de tableau, on retrouve le secteur des technologies de l'information (-+5.59%), et l'énergie (+2.82%). Concernant les valeurs, l'auto est bien représentée avec 4 des 10 meilleures performances du MSCI EURO (VW, Porsche, BMW, et Stellantis). Arcelor et Henkel AG figurent dans le top 10. On notera les fortes baisses de Neste OYJ (-16.2%) et de Adidas (-7.9%).

AVRIL 21

L'indices MSCI Euro (+2.1%) a poursuivi sa progression pour ce mois d'avril porté à la fois par l'avancement des campagnes de vaccination à travers le monde et les plans de relance américains et européens qui continuent d'émerger. Le marché profite également des premiers chiffres de croissance du PIB au 1er trimestre qui ressortent supérieurs aux attentes, notamment aux US, et par le démarrage de la saison des publications de résultats trimestriels qui s'avèrent jusque-là en moyenne au-dessus des attentes du consensus. Les prévisions de croissances ont été revues à la hausse par le FMI en début de mois qui table désormais sur une croissance mondiale de +6% en 2021 contre 5.5% précédemment et +4.4% en 2022. Aux USA, le PIB a augmenté de 6.4% au 1er trimestre 2021 en rythme annualisé, le plus élevé depuis 1984. Regain de l'inflation sur les prix à la production à la suite de la dynamique de croissance positive aux Etats-Unis et en Chine. En Europe, les réactions aux publications ont été contrastées, certaines sociétés clôturant dans le rouge en dépit de chiffres supérieurs aux attentes, dans ce contexte les évolutions sectorielles se sont faites de manière dispersée. Parmi les secteurs les plus en hausse nous trouvons le Commerce « Retail » (+6.7%), les Consommations Courantes (+5.5%), les Voyages et Loisirs (+4.48%), l'Immobilier (+4.17%) et les Ressources de Base (+3.4%). A l'opposé, les secteurs qui ont été le plus affectés sont l'Automobile (-4.7%), l'Energie (-3.47%) enfin les secteurs l'Assurance (-2.9%) et les Télécoms (-0.33%) reculent sur le mois d'avril.

MAI 21

Le MSCI EURO a poursuivi sa progression entamée en début d'année et affiche un 4e mois consécutif de hausse (+2.6%). Cependant, ce mois a été plus volatil que les précédents.
En mai, les investisseurs ont porté une attention particulière à l'évolution des prix, à la suite de la publication du CPI d'avril à 4.2% yoy (vs 3.6% est.), qui a fait ressortir de fortes hausses pour les composantes Energie (25%) et véhicules d'occasion (21%). Sur le mois, l'indicateur de surprise sur l'inflation a doublé, passant de 35 à 70 aux US : c'est un niveau qui n'avait jamais été constaté ! La hausse du prix des matières premières, les pénuries de composants et de main-d'œuvre, la hausse des prix de l'immobilier…constituent une menace potentielle de hausse des prix durables. Pour autant, Jérôme Powell a clairement indiqué que le temps n'était pas venu de parler de réduction des achats d'actifs.
En ce qui concerne les autres indicateurs économiques, on a pu constater qu'ils ne s'étaient quasiment pas écartés des attentes des économistes aux US alors que les chiffres continuent de surprendre positivement en Europe et de se détériorer en Chine.
Le marché a été aidé aussi par le président Joe Biden qui a présenté un projet de budget ambitieux pour « réinventer » l'économie américaine, avec plus de USD6000Mds de dépenses.
Dans ce contexte de réouverture et de débat sur l'inflation, les évolutions boursières sectorielles en Europe se sont faites de manière dispersée. Les secteurs les plus en hausse ont été ceux liés à la consommation (discrétionnaire, +4.6%, et de base, +3,8%) et le secteur financier (+3.8%). A l'opposé, les secteurs les plus affectés ont été l'immobilier (-1.6%) et le secteur des technologies de l'information (+0.2%).

JUIN 21

Le MSCI Euro a poursuivi sa progression régulière entamée en début d'année et affiche un 5ème mois consécutif de hausse (+0.9%). Depuis le début de l'année, le MSCI Euro affiche maintenant une progression de 16.4%. Sur le mois, l'indicateur de 'surprise sur l'inflation' est au plus haut aux US et reste sur des niveaux élevés en Europe. Au niveau macro-économique, les chiffres n'ont pas apporté de surprises majeures aux US alors qu'ils se maintiennent sur des niveaux élevés en Europe et qu'ils continuent de décevoir en Chine. La hausse des cas de contamination au variant delta a été suivie de près mais la situation n'a pas été jugée suffisamment problématique pour modifier les attentes du marché et peser sur les indices boursiers. La nouvelle du mois est sans doute le discours de la FED qui a changé lors de sa dernière réunion. En effet, la Fed vient de faire le premier pas vers le tapering en commençant à discuter de celui-ci. Malgré cela, l'US 10Y a atteint un plancher à 1,35% ce mois-ci, tandis que le S&P 500 a atteint de nouveaux records. Avec des taux bas et en légère baisse en juin, les valeurs défensives trônent aux premières places du classement des secteurs les plus performants : on y retrouve la santé (+6.8%) et les technologies de l'information (+4.4%). En bas de tableau, nous avons le secteur de la finance (-2.4%) et les services aux collectivités (-1.9%). Au cours du mois, les positions en ASML et Dassault Systèmes ont été allégées et les positions en SAP et Flutter Entertainment ont été initiées.

JUILLET 21

6ème mois consécutif de hausse pour les marchés européens avec une progression du MSCI Euro de +1.1% porté par une nouvelle saison de résultats supérieurs aux attentes du consensus. Seul vent contraire pour les marchés - matérialisé en milieu de mois par un sell-off (-2.3% sur la séance du 19 juillet) - la forte propagation du variant Delta qui pourrait ralentir la reprise économique.
En Europe, cela n'a pas, à ce stade, affecté la trajectoire de reprise robuste de la croissance, notamment pour la commission européenne qui a revu à la hausse sa prévision pour la zone euro pour 2021 à +4.8% (vs +4.3% avant) et pour 2022 à +4.5% (vs 4.4% avant).

La commission estime que l'inflation devrait être limitée à +1.9% cette année, et à +1.4% en 2022. De son côté, la BCE a maintenu ses taux directeurs inchangés sur le mois malgré la révision à la hausse de son objectif d'inflation à 2% à moyen terme avec une marge de manœuvre pour le dépasser. Christine Lagarde a précisé que les rachats d'actifs se poursuivraient tant que la crise Covid le nécessitera et jusqu'à mars 2022 au moins. Les données préliminaires d'inflation en zone euro donnent +2.2% en juillet (vs cons +2.0%) après +1.9% au mois de juin. Sur la même période, l'inflation de base (hors énergie & produits alimentaires) est restée stable à +0.9% et à +0.7% en excluant en plus le tabac et l'alcool. La croissance de la zone euro au T2 est ressortie à +2.0% qoq et à +13.7% yoy (vs +1.5% qoq et +13.2% yoy pour le consensus). Après les banques américaines qui en ont obtenu l'autorisation depuis la fin juin, la BCE autorise désormais les banques européennes à verser des dividendes ou réaliser des rachats d'actions à l'issue de la période de restriction qui s'achèvera fin septembre. En Europe, seuls 3 secteurs sur 11 affichent une performance mensuelle négative au cours du mois, avec le secteur de l'énergie (-3.2%) comme plus forte sous-performance pénalisé par le contexte macroéconomique. Inversement, les meilleures performances sont les performances du secteur des technologies de l'information (+5.6%) porté par le segment des logiciels : Sinch AB (+20.8%), Nemetschek SE (+15,4%), et des matériaux (4.5%) porté par des publications records : ArcelorMittal (+13.6%), Anglo American (+11.1%). Dans ce contexte nous avons allégé notre position en St-Gobain au profit de Phillips NV.

AOUT 21

7e mois consécutif de hausse pour les marchés actions en août avec une progression du MSCI Euro de +2,6% par suite des bonnes publications de résultats des sociétés, et ceci malgré, d'une part, les doutes qui planent autour de la croissance chinoise, avec un ralentissement économique provoqué par les multiples directives du gouvernement et la propagation du variant delta, et d'autre part, la probabilité croissante d'une réduction progressive du stimulus monétaire aux Etats-Unis. En effet, les minutes de la dernière réunion du FOMC ont montré qu'un consensus se dégageait autour de la réduction progressive des achats d'actifs. J. Powell, le président de la Fed, a soutenu que la baisse des rachats d'actifs n'entrainerait pas forcément une hausse des taux à court terme et a réitéré que le niveau élevé d'inflation ne devrait être que temporaire, calmant ainsi les inquiétudes des investisseurs. Enfin, en Chine, le président Xi Jinping a continué à imposer de nouvelles mesures règlementaires qui avaient déjà impactées le secteur du soutien scolaire privé et des jeux vidéo en ligne. Il a évoqué notamment la nécessité d'une « prospérité commune » et a annoncé des plans pour réglementer et redistribuer les richesses excessives, provoquant ainsi des baisses marquées sur les valeurs du luxe. D'un point de vue sectoriel, la technologie signe la meilleure performance sur la période tandis que les secteurs exposés à la Chine, notamment le secteur du luxe, accusent les plus forts replis.

SEPTEMBRE 21

Après 7 mois consécutifs de hausse, les indices S&P 500 et MSCI Euro enregistrent une performance négative (-4,1% et -3,2%). Les doutes continuent de planer autour d'une l'inflation durable dans un contexte où les prix de l'énergie et du fret dépassent des records. Les banques centrales adoptent désormais un ton plus soutenu à travers le « Tapering » (réductions progressives du montant des achats d'actifs sur les marchés), réductions qui devraient être annoncées d'ici la fin d'année. En Chine, la situation financière d'Evergrande a occupé les devants de la scène au cours du mois de septembre. Avec 300 milliards de dollars de dettes, il est considéré comme le promoteur immobilier le plus endetté du marché chinois. En Europe, l'inflation a continué d'accélérer à 3% en août. Malgré la hausse des prix qui menacent leur pouvoir d'achat, les consommateurs restent optimistes. Aux États-Unis, Le PMI composite a baissé à son plus bas niveau en un an (54,5), la production industrielle a ralenti en août (0,4% contre 0,8% en Juillet) et l'amélioration sur le marché du travail s'est ralentie avec 235 K emplois créés en août vs 943 K en juillet. Sur le marché des actions européennes, les secteurs cycliques et les financières ont le mieux performé en ce mois de septembre. Il s'agit plus précisément du secteur de l'énergie (+9,8%) porté par la hausse du prix du baril de pétrole (+7,6%) sur le mois, des banques (+3,67%) et du tourisme & loisirs (+2,64%). En bas de tableau, on retrouve les secteurs de l'immobilier (-8,6%), des services aux collectivités (-8,6%) et des produits de base (-8,4%).

OCTOBRE 21

Après la respiration du marché au mois de septembre à la suite du FOMC et un léger recul en début de mois, les principaux indices actions reviennent sur des plus hauts historiques fin octobre, avec en zone Euro un MSCI Euro à +4.5% et aux Etats-Unis un S&P 500 à +6,9% en devise locale. Les premières publications des résultats du 3e trimestre ont aidé les actions à compenser la hausse des taux, dans un contexte d'inquiétudes inflationnistes croissantes (+11.9% pour le pétrole WTI en dollar sur le mois). Dans cet environnement, les taux poursuivent leur progression avec +6 bp pour le 10 ans américain et +10 bp pour le 10 ans allemand. Alors que nous approchons du milieu de la saison des publications, les résultats ont généralement été meilleurs que prévu. Pour le moment, 71% des entreprises dépassent les estimations de BPA en Europe et 85 % aux États-Unis. Les secteurs de réouverture progressent fortement ce mois-ci comme l'automobile, tandis que les utilities se reprennent fortement, principalement en raison de la hausse des prix de l'énergie. La technologie rebondit elle aussi fortement comme les biens de consommation discrétionnaires grâce notamment à de solides publications.

NOVEMBRE 21

Les indices S&P 500 et MSCI Euro enregistrent des performances négatives (-0,80% et -3,90%) au cours du mois de novembre. Les marches actions ont été pénalisés par la découverte d'un nouveau variant sud-africain baptisé Omicron. L'efficacité des vaccins contre ce nouveau variant reste à démontrer et la reprise de l'épidémie a conduit à des mises en place de nouvelles restrictions dans certains pays. Dans cet environnement, l'accélération du processus de réduction d'achats d'actifs de la Fed (tapering) s'est également accrue. Le président J. Biden a confirmé J. Powell pour un nouveau mandat à la tête de la Fed. En Chine, la situation économique montre des signes d'amélioration. En Europe, l'inflation a continué d'accélérer à 3% en août. Malgré la hausse des prix qui menacent leur pouvoir d'achat, les consommateurs restent optimistes. L'OCDE a revu à la hausse les prévisions de croissance pour la France à +6.8% cette année et à +4,2% en 2022, contre +6.3% en 2021 et +4,0% l'an prochain. Cependant, l'inflation a fortement accéléré pour atteindre près de 5% en novembre. Sur le marché des actions européennes, les secteurs défensifs ont le mieux résisté en ce mois de novembre. Il s'agit plus précisément du secteur HPC (+1,4%) porté par des bonnes publications de résultats supérieures aux attentes et des guidances relevées, l'immobilier (+1,3%) et enfin le secteur des télécoms (+0,3%). En bas de tableau, on retrouve les secteurs du Voyages et Loisirs (-20,6%) directement touché par les nouvelles restrictions en vigueur, de l'Energie (-8%) et les Banques (-7,9%).

DECEMBRE 21

Les indices S&P 500 et MSCI Euro enregistrent une performance positive (+4,50% et +5,30%). Durant ce mois les marchés ont pris acte du ton hawkish de la Fed, de l'approche plus progressive de la BCE et ils ont été rassurés par la moindre virulence d'Omicron par rapport au variant Delta. Par ailleurs, on a pu constater que les données économiques ont très bien résisté aux US et en Europe notamment. Aux Etats-Unis, face à une inflation qui a atteint un nouveau sommet en novembre à 6,8%, la Fed a annoncé que son programme d'achats d'actifs prendra fin en mars et le marché anticipe désormais trois hausses de taux en 2022. Si les chiffres de l'emploi pour le mois de novembre ont déçu avec seulement 210 K créations nettes (contre 550 K anticipées), la réduction du taux de chômage à 4,2% témoigne d'un marché qui reste tendu. Les indicateurs avancés d'activité tels que les ISM ont surpris à la hausse, restant sur des niveaux très élevés tandis que la confiance des consommateurs a rebondi. En Europe, la BCE a confirmé la fin des outils exceptionnels de politique monétaire mis en place au plus fort de la crise. Ainsi, le programme d'achat lié au PEPP prendra fin en mars. Néanmoins, la sortie de la politique monétaire accommodante restera toutefois graduelle, le programme d'achat traditionnel de la BCE (APP) verra son enveloppe augmentée au 2ème et 3ème trimestre 2022. La présidente de la BCE exclut toute hausse des taux cette année malgré une prévision d'inflation fortement révisée à la hausse à court terme. Sur le marché des actions européennes, certains secteurs se sont bien illustrés en ce mois de décembre par rapport au mois précédent. Il s'agit plus précisément du secteur Voyages et Loisirs (+12,2%), des Matières Premières (+7,8%) et du secteur de la Consommation Courante (+7,6%). En bas de tableau, les secteurs de l'Immobilier (+1,4%), de la Distribution spécialisée (+2,8%) et de la Technologie (+2,9%) ont sousperformé.

La performance du fonds part M sur la période est de 24,70%, la performance du fonds part O sur la période est de 25,37%, la performance du fonds part G sur la période est de 25,17%, la performance de l'indice sur la période est de 23,58%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA ENTREPRISES IC	58 145 757,12	62 112 954,25
TOTALENERGIES SE	2 145 439,98	3 226 838,29
ASML HOLDING NV	3 044 527,62	1 410 698,12
ADIDAS NOM.	1 699 859,41	2 295 557,59
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	2 916 982,69	882 052,15
ENI SPA	2 949 345,58	536 878,35
SAP SE	2 790 941,21	317 614,34
ESSILORLUXOTTICA	1 341 221,29	1 569 455,36
STELLANTIS NV	2 516 668,92	311 270,66
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	2 282 987,73	397 821,46

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 5 316 500,00**
  - o Change à terme :
  - o Future : 5 316 500,00
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 3 617 106,33 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

ARTICLE 8

« Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.»

Comment on prend en compte les critères ESG

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences suivantes :

- Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG.
- Exclusion des filières jugées non compatibles avec la politique d'engagement de Groupama AM : sont exclues du périmètre d'investissement du fonds, les sociétés dont l'activité relève de l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon ainsi que celles liées aux jeux d'argent et au tabac, lorsque la part du chiffre d'affaire impliquée dans ces secteurs dépassent les 5%.
- Le taux de couverture du portefeuille en termes de notation ESG est au minimum de 80% de l'actif net (Liquidités et OPC monétaires exclus)
- Sous-pondération des valeurs appartenant au Quintile 5 de l'univers d'investissement par rapport à l'indicateur de référence (valeurs les moins bien notées). Approche Best-in-universe.

SI on prend en compte la taxonomie (3%,0% ou NA)

Il n'est pas possible de s'engager à ce stade sur la proportion investie dans des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental au titre du Règlement Taxonomie. Cette section sera mise à jour dès lors que les critères d'examen technique seront finalisés et que des données fiables et vérifiables seront disponibles.

En respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de sur une échelle de 0 à 100 au 30 septembre 2021.

Au 31 décembre 2021, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (80% de l'actif hors liquidités). Par ailleurs, les valeurs notées entre 0 et 20, sur une échelle de notation entre 0 et 100, sont sous-pondérées par rapport à l'indice de référence, comme indiqué dans le prospectus.

Si l'OPC promeut des caractéristiques environnementales, le % d'actifs alignés sur la taxonomie,

Au 31 décembre 2021, il n'est pas possible de s'engager à ce stade sur alignement du portefeuille à la taxonomie européenne ainsi que sur la proportion d'actifs alignés sur la taxonomie. Cette section sera mise à jour dès lors que les critères d'examen technique seront finalisés et que des données fiables et vérifiables seront disponibles.

Info

L'ensemble des informations sur la prise en compte des critères ESG dans le process de gestion et l'ensemble des informations sur la finance durable sont accessibles sur le site https://www.groupama-am.com/fr/vision-responsable-de-finance/

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 96,64%

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%
En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance.

Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :
- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps.

Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.
Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  1 le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  1 la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :
- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	*6 039 040 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	*7611 279 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 036 423 euros*

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Groupama Euro Equities

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Groupama Euro Equities,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Groupama Euro Equities constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

YOUSSEF BOUJANOUI

Digitally signed by YOUSSEF BOUJANOUI
DN: cn=YOUSSEF BOUJANOUI, c=FR, o=EY et ASSOCIES, ou=0002 817723687, email=youssef.boujanoui@fr.ey.com
Date: 2022.04.15 17:37:44 +02'00'

Youssef Boujanoui

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2021 *en* EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**174 975 637,90**	**119 982 390,42**
Actions et valeurs assimilées	**171 235 559,07**	**112 257 339,94**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	171 235 559,07	112 257 339,94
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**3 617 106,33**	**7 615 755,48**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 617 106,33	7 615 755,48
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**122 972,50**	**109 295,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	122 972,50	109 295,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**402 763,20**	**1 189 772,39**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	402 763,20	1 189 772,39
COMPTES FINANCIERS	**1 662 885,38**	**1 193 127,78**
Liquidités	1 662 885,38	1 193 127,78
TOTAL DE L'ACTIF	**177 041 286,48**	**122 365 290,59**

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	166 282 321,93	121 161 357,25
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	3 795,81	885 570,88
Report à nouveau (a)	10,13	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	7 484 849,43	-2 088 071,35
Résultat de l'exercice (a,b)	3 122 226,72	2 065 427,09
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**176 893 204,02**	**122 024 283,87**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**122 972,50**	**109 295,00**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	122 972,50	109 295,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	122 972,50	109 295,00
Autres opérations		
DETTES	**25 109,96**	**231 711,72**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	25 109,96	231 711,72
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**177 041 286,48**	**122 365 290,59**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 *en* EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0321		10 011 000,00
EURO STOXX 50 0322	5 316 500,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 *en* EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		31,81
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 032 513,34	1 931 599,68
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**3 032 513,34**	**1 931 631,49**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	15 081,72	10 420,77
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**15 081,72**	**10 420,77**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**3 017 431,62**	**1 921 210,72**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	243 014,75	158 238,72
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**2 774 416,87**	**1 762 972,00**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	347 809,85	302 455,09
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**3 122 226,72**	**2 065 427,09**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

- **Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger :**
  - Valeurs françaises et de la zone Europe et titres étrangers négociés en Bourse de Paris :

Actions : Dernier cours du jour de valorisation.
Obligations : Dernier cours du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPCVM ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

- **Titres et actions d'OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

- **Titres de créances négociables :**

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :
- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

- **Opérations de gré à gré :**

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**
  - Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour de valorisation.
  - Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour de valorisation

- **Acquisitions et cessions temporaires de titres :**
  - Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

  - Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.
La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

  - Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).
Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

- **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
  - Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

  - Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

- **Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe**

Méthode des coupons encaissés.

- **Méthode de comptabilisation des frais**

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'information clé pour l'investisseur (DICI)

Parts G

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum 0,40% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
***se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts M

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum 0,70% TTC**
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
***se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts N

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPCVM	Taux maximum 1,50% TTC**
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
***se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts O

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum 0,10% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
***se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts R

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPCVM	Taux maximum 1,10% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
***se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

La totalité des revenus des opérations des acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPC.

Groupama Asset Management ne perçoit aucune commission en nature (Conformément à la réglementation en vigueur) de la part des intermédiaires.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Part GROUPAMA EURO EQUITIES G	Capitalisation et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA EURO EQUITIES M	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA EURO EQUITIES O	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 *en* EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**122 024 283,87**	**113 548 116,57**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	66 592 168,15	77 778 173,13
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-42 756 123,16	-67 596 866,30
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 079 537,05	6 049 195,28
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 678 604,50	-7 131 720,94
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 185 982,50	1 524 915,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-260 897,50	-1 987 370,00
Frais de transactions	-245 628,62	-221 795,75
Différences de change	22 206,18	-995,64
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	22 017 517,85	-442 290,01
Différence d'estimation exercice N	*36 783 362,48*	*14 765 844,63*
Différence d'estimation exercice N-1	*-14 765 844,63*	*-15 208 134,64*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	13 677,50	155 305,00
Différence d'estimation exercice N	*122 972,50*	*109 295,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*-109 295,00*	*46 010,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-875 332,17	-1 413 354,47
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 774 416,87	1 762 972,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**176 893 204,02**	**122 024 283,87**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	5 316 500,00	3,01
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**5 316 500,00**	**3,01**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 662 885,38	0,94
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 662 885,38	0,94								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	23 030,19	0,01	4 249,18					
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	402 763,20
TOTAL DES CRÉANCES		**402 763,20**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	25 109,96
TOTAL DES DETTES		**25 109,96**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**377 653,24**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA EURO EQUITIES G		
Parts souscrites durant l'exercice	625,313	8 484 358,01
Parts rachetées durant l'exercice	-742,026	-10 791 059,61
Solde net des souscriptions/rachats	-116,713	-2 306 701,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 944,634	
Part GROUPAMA EURO EQUITIES M		
Parts souscrites durant l'exercice	9 363,968	15 259 205,03
Parts rachetées durant l'exercice	-2 082,520	-3 366 751,12
Solde net des souscriptions/rachats	7 281,448	11 892 453,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 636,658	
Part GROUPAMA EURO EQUITIES O		
Parts souscrites durant l'exercice	2 513,822	42 848 605,11
Parts rachetées durant l'exercice	-1 715,747	-28 598 312,43
Solde net des souscriptions/rachats	798,075	14 250 292,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 536,937	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA EURO EQUITIES G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA EURO EQUITIES M	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA EURO EQUITIES O	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Part GROUPAMA EURO EQUITIES G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	132 221,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,22
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA EURO EQUITIES M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	61 331,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,59
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA EURO EQUITIES O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	49 462,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			3 617 106,33
	FR0010213355	GROUPAMA ENTREPRISES IC	3 617 106,33
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**3 617 106,33**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	10,13	
Résultat	3 122 226,72	2 065 427,09
Total	**3 122 236,85**	**2 065 427,09**

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA EURO EQUITIES G		
Affectation		
Distribution	1 030 575,08	814 990,50
Report à nouveau de l'exercice	37,90	10,43
Capitalisation		
Total	**1 030 612,98**	**815 000,93**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	3 944,634	4 061,347
Distribution unitaire	261,26	200,67
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	76 232,59	70 222,62

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA EURO EQUITIES M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	250 975,28	59 306,26
Total	**250 975,28**	**59 306,26**

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA EURO EQUITIES O		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 840 648,59	1 191 119,90
Total	**1 840 648,59**	**1 191 119,90**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	3 795,81	885 570,88
Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 484 849,43	-2 088 071,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**7 488 645,24**	**-1 202 500,47**

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA EURO EQUITIES G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 544 823,82	3 908,11
Capitalisation		
Total	**2 544 823,82**	**3 908,11**

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA EURO EQUITIES M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	772 308,40	-77 599,97
Total	**772 308,40**	**-77 599,97**

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA EURO EQUITIES O		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 171 513,02	-1 128 808,61
Total	**4 171 513,02**	**-1 128 808,61**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	**105 899 991,82**	**115 032 333,85**	**113 548 116,57**	**122 024 283,87**	**176 893 204,02**
Part GROUPAMA EURO EQUITIES G en EUR					
Actif net	46 482 467,36	62 144 689,90	69 061 393,54	49 965 695,95	59 856 341,88
Nombre de titres	3 924,485	6 109,467	5 513,667	4 061,347	3 944,634
Valeur liquidative unitaire	11 844,22	10 171,86	12 525,49	12 302,73	15 174,11
+/- values nettes unitaire non distribuées			218,04	0,96	645,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	316,91	-26,74			
Distribution unitaire sur résultat	271,14	301,67	324,84	200,67	261,26
Crédit d'impôt unitaire			51,58		(*)
Part GROUPAMA EURO EQUITIES M en EUR					
Actif net	22 444 047,22	17 120 555,43	4 696 287,42	4 614 851,03	18 243 291,62
Nombre de titres	18 198,090	15 869,204	3 457,559	3 355,210	10 636,658
Valeur liquidative unitaire	1 233,31	1 078,85	1 358,26	1 375,42	1 715,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	32,54	-2,91	23,55	-23,12	72,60
Capitalisation unitaire sur résultat	23,71	27,57	30,47	17,67	23,59
Part GROUPAMA EURO EQUITIES O en EUR					
Actif net	36 973 477,24	35 767 088,52	39 790 435,61	67 443 736,89	98 793 570,52
Nombre de titres	2 943,828	3 238,550	2 846,519	4 738,862	5 536,937
Valeur liquidative unitaire	12 559,65	11 044,16	13 978,62	14 232,05	17 842,63
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	330,48	-30,24	242,16	-238,20	753,39
Capitalisation unitaire sur résultat	305,54	346,36	380,73	251,35	332,43

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	7 514	1 902 544,80	1,08
ALLIANZ SE-REG	EUR	16 973	3 524 443,45	2,00
BASF SE	EUR	44 017	2 719 370,26	1,53
BEIERSDORF AG	EUR	1 255	113 426,90	0,06
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	26 646	2 357 904,54	1,33
BMW VZ	EUR	2 553	187 134,90	0,11
CONTINENTAL AG	EUR	6 682	622 161,02	0,35
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	EUR	48 612	3 285 685,08	1,86
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	24 306	784 840,74	0,44
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	7 032	1 034 407,20	0,58
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	35 354	1 998 915,16	1,13
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	171 610	2 797 243,00	1,58
FRESENIUS	EUR	12 700	449 580,00	0,26
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	2 507	419 045,05	0,24
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	1 454	103 437,56	0,06
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	61 292	2 498 261,92	1,41
KNORR-BREMSE AG	EUR	1 482	128 785,80	0,08
MERCK KGA	EUR	5 863	1 330 901,00	0,75
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	6 183	1 610 671,50	0,91
SAP SE	EUR	50 019	6 247 373,10	3,53
SIEMENS AG-REG	EUR	25 948	3 961 740,64	2,23
SIEMENS ENERGY AG	EUR	40 291	906 144,59	0,51
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	15 746	1 036 401,72	0,59
VONOVIA SE	EUR	21 561	1 045 708,50	0,59
TOTAL ALLEMAGNE			**41 066 128,43**	**23,21**
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	23 667	1 258 374,39	0,71
KBC GROUPE	EUR	10 141	765 239,86	0,43
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	15 944	1 599 980,40	0,91
TOTAL BELGIQUE			**3 623 594,65**	**2,05**
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	15 076	899 132,64	0,51
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	285 827	1 500 591,75	0,85
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	845 536	2 486 298,61	1,41
CELLNEX TELECOM SA	EUR	32 544	1 665 601,92	0,94
IBERDROLA SA	EUR	250 854	2 611 390,14	1,47
NATURGY ENERGY GROUP SDG-E	EUR	368	10 535,84	
TELEFONICA SA	EUR	205 539	791 736,23	0,45
TOTAL ESPAGNE			**9 965 287,13**	**5,63**
FINLANDE				
KONE OY B NEW	EUR	10 734	676 671,36	0,38
NESTE OYJ	EUR	19 566	848 381,76	0,48

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NOKIA (AB) OYJ	EUR	185 764	1 035 448,54	0,59
SAMPO OYJ A	EUR	3 393	149 495,58	0,08
TOTAL FINLANDE			**2 709 997,24**	**1,53**
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	26 325	2 957 877,00	1,67
AIR LIQUIDE	EUR	2 948	451 987,36	0,26
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	16 313	2 501 109,16	1,42
AXA	EUR	122 282	3 201 954,17	1,81
BNP PARIBAS	EUR	48 259	2 932 699,43	1,66
CAPGEMINI SE	EUR	6 408	1 380 924,00	0,78
CREDIT AGRICOLE	EUR	78 753	988 350,15	0,56
DANONE	EUR	24 363	1 329 976,17	0,75
DASSAULT SYST.	EUR	31 193	1 631 705,83	0,92
ENGIE	EUR	145 647	1 895 450,06	1,08
ESSILORLUXOTTICA	EUR	7 855	1 470 770,20	0,83
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 671	2 566 656,00	1,45
KERING	EUR	3 116	2 202 700,40	1,24
L'OREAL	EUR	8 462	3 528 230,90	1,99
L'OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	5 254	2 190 655,30	1,24
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	13 791	10 026 057,00	5,67
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	10 053	1 449 139,95	0,81
PERNOD RICARD	EUR	12 016	2 541 384,00	1,44
SAFRAN SA	EUR	13 270	1 428 648,20	0,81
SAINT-GOBAIN	EUR	38 681	2 393 193,47	1,36
SANOFI	EUR	50 326	4 457 877,08	2,52
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	4 295	2 071 908,00	1,17
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	31 923	5 505 440,58	3,11
SOCIETE GENERALE SA	EUR	32 026	967 345,33	0,55
THALES	EUR	4 670	349 316,00	0,19
TOTALENERGIES SE	EUR	64 535	2 880 197,05	1,63
VINCI (EX SGE)	EUR	28 313	2 630 560,83	1,49
TOTAL FRANCE			**67 932 113,62**	**38,41**
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	33 046	1 537 299,92	0,86
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	EUR	6 282	873 198,00	0,49
KERRY GROUP PLC-A	EUR	2 553	289 127,25	0,17
TOTAL IRLANDE			**2 699 625,17**	**1,52**
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	44 650	831 829,50	0,47
ENEL SPA	EUR	421 724	2 971 467,30	1,68
ENI SPA	EUR	237 439	2 901 504,58	1,64
INTESA SANPAOLO	EUR	601 497	1 367 804,18	0,77
SNAM	EUR	28 959	153 482,70	0,09
UNICREDIT SPA	EUR	86 164	1 167 005,22	0,66
TOTAL ITALIE			**9 393 093,48**	**5,31**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	30 635	862 222,08	0,49
TOTAL LUXEMBOURG			**862 222,08**	**0,49**
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	578	1 336 047,00	0,76
AKZO NOBEL	EUR	16 173	1 560 694,50	0,88
ASML HOLDING NV	EUR	19 015	13 437 900,50	7,59
HEINEKEN	EUR	8 255	816 089,30	0,46
ING GROEP NV	EUR	150 615	1 843 828,83	1,04
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	43 214	1 302 253,89	0,74
KONINKLIJKE DSM	EUR	12 631	2 500 938,00	1,41
PROSUS NV	EUR	19 994	1 470 158,82	0,83
ROYAL PHILIPS	EUR	47 535	1 557 484,28	0,88
STELLANTIS NV	EUR	157 639	2 630 364,35	1,49
STMICROELECTRONICS NV	EUR	58 044	2 517 368,28	1,43
WOLTERS KLUWER	EUR	11 211	1 161 459,60	0,66
TOTAL PAYS-BAS			**32 134 587,35**	**18,17**
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	175 685	848 909,92	0,48
TOTAL PORTUGAL			**848 909,92**	**0,48**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**171 235 559,07**	**96,80**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**171 235 559,07**	**96,80**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA ENTREPRISES IC	EUR	1 605,676	3 617 106,33	2,05
TOTAL FRANCE			**3 617 106,33**	**2,05**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**3 617 106,33**	**2,05**
TOTAL Organismes de placement collectif			**3 617 106,33**	**2,05**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0322	EUR	124	122 972,50	0,07
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**122 972,50**	**0,07**
TOTAL Engagements à terme fermes			**122 972,50**	**0,07**
TOTAL Instrument financier à terme			**122 972,50**	**0,07**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-122 972,5	-122 972,50	-0,07
TOTAL Appel de marge			**-122 972,50**	**-0,07**
Créances			**402 763,20**	**0,22**
Dettes			**-25 109,96**	**-0,01**
Comptes financiers			**1 662 885,38**	**0,94**
Actif net			**176 893 204,02**	**100,00**

Part GROUPAMA EURO EQUITIES G	**EUR**	**3 944,634**	**15 174,11**
Part GROUPAMA EURO EQUITIES O	**EUR**	**5 536,937**	**17 842,63**
Part GROUPAMA EURO EQUITIES M	**EUR**	**10 636,658**	**1 715,13**

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA EURO EQUITIES G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 030 575,08	EUR	261,26	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	1 030 575,08	EUR	261,26	EUR

7. ANNEXE(S)

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA EURO EQUITIES
Part G, C/D - Code ISIN : FR0012084689
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance comparable à celle de son indicateur de référence, le MSCI Euro clôture (dividendes nets réinvestis) nette de frais de gestion, sous contrainte de *tracking error* (TE) maximal de 3% sur la durée de placement recommandée.
Cet OPC est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : MSCI Euro clôture (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant utilisera la combinaison de trois approches :

- Une sélection de valeurs basée sur les fondamentaux des sociétés, la sélection des titres en portefeuille est particulièrement axée sur la stratégie et la gouvernance des sociétés,
- Une capacité à identifier les tendances de marchés grâce à une approche multi classe d'actifs et une équipe de recherche interne,
- Un suivi précis des risques via une série d'indicateurs, afin que le portefeuille soit en permanence sous un risque modéré par rapport à une TE.

L'OPCVM sera exposé au minimum à hauteur de 60% de son actif net aux marchés actions de la zone euro.
Au moins 75% de l'actif net sera investi dans des actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen.
La sélection des titres est particulièrement axée sur la stratégie et la gouvernance des sociétés.
Des titres de créances et des instruments du marché monétaire pourront être utilisés dans une limite de 25% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPC monétaires.
De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report.
Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Autres informations: L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Durée de placement minimum recommandée : supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition aux risques actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA EURO EQUITIES
Part O, C - Code ISIN : FR0012098549
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance comparable à celle de son indicateur de référence, le MSCI Euro clôture (dividendes nets réinvestis) nette de frais de gestion, sous contrainte de *tracking error* (TE) maximal de 3% sur la durée de placement recommandée.
Cet OPC est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : MSCI Euro clôture (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant utilisera la combinaison de trois approches :

- Une sélection de valeurs basée sur les fondamentaux des sociétés, la sélection des titres en portefeuille est particulièrement axée sur la stratégie et la gouvernance des sociétés,
- Une capacité à identifier les tendances de marchés grâce à une approche multi classe d'actifs et une équipe de recherche interne,
- Un suivi précis des risques via une série d'indicateurs, afin que le portefeuille soit en permanence sous un risque modéré par rapport à une TE.

L'OPCVM sera exposé au minimum à hauteur de 60% de son actif net aux marchés actions de la zone euro.
Au moins 75% de l'actif net sera investi dans des actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen.
La sélection des titres est particulièrement axée sur la stratégie et la gouvernance des sociétés.
Des titres de créances et des instruments du marché monétaire pourront être utilisés dans une limite de 25% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPC monétaires.
De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Autres informations: L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Durée de placement minimum recommandée : supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de de sa forte exposition aux risques actions

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA EURO EQUITIES
Part N, C - Code ISIN : FR0012098523
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance comparable à celle de son indicateur de référence, le MSCI Euro clôture (dividendes nets réinvestis) nette de frais de gestion, sous contrainte de *tracking error* (TE) maximal de 3% sur la durée de placement recommandée.
Cet OPC est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : MSCI Euro clôture (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant utilisera la combinaison de trois approches :

- Une sélection de valeurs basée sur les fondamentaux des sociétés, la sélection des titres en portefeuille est particulièrement axée sur la stratégie et la gouvernance des sociétés,
- Une capacité à identifier les tendances de marchés grâce à une approche multi classe d'actifs et une équipe de recherche interne,
- Un suivi précis des risques via une série d'indicateurs, afin que le portefeuille soit en permanence sous un risque modéré par rapport à une TE.

L'OPCVM sera exposé au minimum à hauteur de 60% de son actif net aux marchés actions de la zone euro.
Au moins 75% de l'actif net sera investi dans des actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen.
La sélection des titres est particulièrement axée sur la stratégie et la gouvernance des sociétés.
Des titres de créances et des instruments du marché monétaire pourront être utilisés dans une limite de 25% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPC monétaires.
De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Autres informations: L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Durée de placement minimum recommandée : supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition aux risques actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA EURO EQUITIES
Part R, C - Code ISIN : FR0013286689
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions des pays de la zone euro "

Objectif de gestion : Chercher à obtenir une performance comparable à celle de son indicateur de référence, le MSCI Euro clôture (dividendes nets réinvestis) nette de frais de gestion, sous contrainte de *tracking error* (TE) maximal de 3% sur la durée de placement recommandée.
Cet OPC est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : MSCI Euro clôture (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant utilisera la combinaison de trois approches :

- Une sélection de valeurs basée sur les fondamentaux des sociétés, la sélection des titres en portefeuille est particulièrement axée sur la stratégie et la gouvernance des sociétés,
- Une capacité à identifier les tendances de marchés grâce à une approche multi classe d'actifs et une équipe de recherche interne,
- Un suivi précis des risques via une série d'indicateurs, afin que le portefeuille soit en permanence sous un risque modéré par rapport à une TE.

L'OPCVM sera exposé au minimum à hauteur de 60% de son actif net aux marchés actions de la zone euro.
Au moins 75% de l'actif net sera investi dans des actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen.
La sélection des titres est particulièrement axée sur la stratégie et la gouvernance des sociétés.
Des titres de créances et des instruments du marché monétaire pourront être utilisés dans une limite de 25% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPC monétaires.
De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Autres informations: L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Durée de placement minimum recommandée : 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition aux risques actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.